

Mandat d'expertise

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Prêt à signer par le gérant du fonds, · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Actif, cabinets et dates inventés.

Aucune écriture n'est faite dans un système réel : le mandat est rédigé, il n'est ni signé, ni envoyé.

Le mandat, champ par champ

Champ	Contenu
Objet	Expertise indépendante de la valeur vénale de l'actif Quai Tessonnière , aux fins du covenant de LTV de l'article 23.4 du prêt OMB-11
Motif	Expertise en vigueur datée du 12/12/2024, soit 21 mois — au-delà des 12 mois exigés par l'acte
Cabinet pressenti	Cabinet du panel du fonds, autre que celui des trois derniers exercices — rotation prévue par la procédure interne du 04/02/2026
Date de valeur demandée	30/09/2026 , pour servir l'arrêté du 31/12/2026
Retour attendu	16/10/2026 , soit six semaines après signature

Champ	Contenu
Signature	Le gérant du fonds ; le responsable des risques est destinataire du rapport

Le dossier remis à l'expert, déjà rassemblé

Pièce	Source	Date de dépôt	État
État locatif détaillé et échéancier des baux	Gestionnaire de l'actif	24/07/2026	Réunie
Baux et avenants en cours	Plateforme documentaire du dépositaire	24/07/2026	Réunie
Budget de travaux 2027 approuvé	Comité d'investissement	13/06/2026	Réunie
Rapport d'expertise précédent	Cabinet sortant	20/12/2024	Réunie
Diagnostics techniques de l'immeuble	Gestionnaire de l'actif	—	À demander — demande rédigée, en attente de signature

Ce que le mandat change à l'arrêté du 31 décembre. Avec un retour au 16/10/2026, la valeur d'expertise portera une date de valeur au 30/09/2026 et le LTV du prochain arrêté sera actualisé. Les deux autres actifs dont le covenant de LTV repose sur une expertise hors délai — Verrière Damont et Entrepôts Salvières — ont leur mandat écrit sur le même modèle, avec le même calendrier.

Écritures externes — 0 — mandat rédigé et remis en main propre, aucun envoi exécuté

annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.